

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 mai 2025

Date de la convocation :

13/05/2025

Date affichage : 13/05/2025

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2025_41

dix-neuf mai deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Céline SER

Représentés:

Excusés: Dominique FROMENTEZE, Jean-Louis RIGOUSTE

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : POINT VOIRIE - ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Monsieur le maire rappelle l'aménagement de sécurité route de Lautine, OP n° 154 du BP 2025 et la nécessité d'acheter des panneaux de signalisations. Il présente à l'assemblée un devis concernant les différents panneaux de pré signalisation et de signalisation nécessaires à la sécurité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de valider le devis n° DE00025261 du 15/04/2025, d'ALEC COLLECTIVITES – 6 Rue des Champs – 47600 NERAC pour un montant de 901,55 € HT + TVA 20 % 180,51 € = 1 083,06 €
- **DIT** que la dépense se fera sur l'opération n° 154 – article 2152 – installation de voirie.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES

Le secrétaire de séance,
Manon BENNE

